



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Subvention au CCAS 2019

DEL-2019-025

Numéro de la délibération : 2019/025

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 04/03/2019

Date de convocation du conseil : 26/02/2019

Date d'affichage de la convocation : 26/02/2019

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : M. Paul LE GUERNIC

Étaient présents : M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, M. Loïc BURBAN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Stéphanie GUÉGAN, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Madeleine JOUANDET, Mme Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Yann LORCY, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉРАН, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, Mme Françoise RAMEL, M. Eddy RENAULT, Mme Véronique RISSEL.

Était représentée : Mme Émilie CRAMET par Mme Alexandra LE NY.

Était absent excusé : M. Eric SEGUET.

Était absente : Mme Maryvonne LE TUTOUR.

Subvention au CCAS 2019

Rapport de Yann LORCY

La commune de Pontivy verse tous les ans une subvention d'équilibre de la section de fonctionnement au CCAS.

Compte tenu des éléments comptables transmis par le CCAS, la subvention globale nécessaire à l'équilibre du budget s'élève à 470 000 € pour 2019.

Nous vous proposons :

- de verser une somme de 470 000 € au CCAS au titre de l'année 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 5 mars 2019

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Transmise au contrôle de légalité le : 11 MARS 2019

Ch. Le Strat

Publiée au recueil des actes administratifs le : 12 MARS 2019



Certifiée exécutoire

LA MAIRE
Christine LE STRAT

Ch. Le Strat

